Arlysère
UNE AGGLO
à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 15 mai 2025

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 7 mai 2025, s'est réuni le Jeudi 15 mai 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37
Nombre de délégués présents :
50 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°09
49 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°10
Nombre de membres représentés : 13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20250515-2025_05_15_D22-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/05/2025
Publication : 20/05/2025

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES

GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT *(jusqu'à la délibération n°09)*
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	**Prénoms**	**NOMS**
MONTAILLEUR	Elisabeth	REY

Délégués représentés : 13

Michel BATAILLER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Hervé BERNAILLE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Lysiane CHATEL
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Christelle SEVESSAND
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

Jacqueline ROUX	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Josiane CURT
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Hervé MURAZ DULAURIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIET	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Simon OUVRIER BUFFET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Le Conseil Communautaire a choisi **Fatiha BRIKOUI AMAL** comme Secrétaire de séance.

Objet : Equipements culturels - Ecole Musique et Danse – Tarifs de l'année scolaire 2025-2026

Rapporteur : M. le Président

Il convient d'arrêter les tarifs de l'Ecole Musique & Danse (EM&D) pour l'année scolaire 2025-2026.

Tarifs de l'enseignement spécialisé

Les tarifs sont calculés selon les parcours tels que définis dans le règlement des études.
Le parcours complet ouvre la possibilité d'assister à un ou plusieurs ateliers/orchestres sans surcoût.
Le tarif Arlysère s'applique aux élèves résidents sur l'une des 39 Communes de l'Agglomération d'Arlysère ou scolarisés dans l'un des établissements du territoire.

Les quotients sont répartis comme suit :

QF	Quotients familiaux 2025/2026
QF1	inférieur à 480 €
QF2	à partir de 480 € et inférieur à 590 €
QF3	à partir de 590 € et inférieur à 702 €
QF4	à partir de 702 € et inférieur à 1 200 €
QF5	à partir de 1 200 € et inférieur à 1 500 €
QF 6	égal ou supérieur à 1 500 €

Tarif des frais d'inscription

Tarif des frais d'inscription : **28,07 €**
Les frais d'inscriptions sont dus pour chaque élève inscrit à une activité relevant du règlement des études.
Aucune réduction/prorata temporis n'est applicable sur ces frais (voir règlement intérieur).
Possibilité d'une séance d'essai.
Les droits d'inscription sont liés à l'inscription et demandés lors de la facturation de la 1ère échéance quels que soient le ou les sites d'enseignement et ne sont pas remboursables (sauf inscription dans une autre école, si pas de cours disponibles à l'EM&D, si inscription pas confirmée par l'élève par écrit suite à la séance d'essai).

Tarif des cotisations annuelles

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6
Seuil supérieur	**480**	**590**	**702**	**1200**	**1500**	**1500 et +**
Coefficient	0.35	0.50	0.60	0.80	0.87	1

Les tarifs des cotisations sont modulés selon les coefficients de QF ci-dessus.

Enfants
Étudiants

	Arlysère	Extérieurs
Parcours Initiation	136,99	273,98
Danse	355,35	724,09
Atelier	197,76	257,50
Parcours complet	265,74	819,88
Orchestre seul	51,50	97,85

Adultes

	Arlysère	Extérieurs
Orchestre seul	97,85	97,85
Atelier	324,45	636,54
Parcours complet	565,47	1130,94

Tarifs spéciaux/réduits

Réductions et mentions particulières (voir conditions dans le règlement des études) :

- 10 % 2ème instrument
- 20 % cursus musique et danse (parcours complet musique+ danse)
- 50 % sur le parcours complet adulte sous réserve de participation aux orchestres d'harmonie du territoire
- 50 % sur le parcours complet pour un cursus CHAM
- 25 % pour le deuxième membre de la famille
- 50 % pour le troisième membre et plus de la famille

Le cours d'instrument est assimilé à un parcours complet et ouvre l'accès à l'ensemble des cours du département Formation musicale gratuitement.
La pratique d'ensemble en atelier ou en orchestre est obligatoire pour un parcours complet.
Certains ateliers sont soumis à un nombre de place limité.

NB : Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille fréquentent l'École Musique & Danse, une réduction sera accordée en prenant en compte les montants des frais de scolarité de chacun des inscrits dans un ordre décroissant :

- celui dont le montant des frais de scolarité est le plus élevé paie plein tarif,
- une réduction de 25 % est appliquée à celui dont les frais de scolarité interviennent en deuxième,
- une réduction de 50 % est appliquée au troisième inscrit et suivants selon les mêmes modalités.

Locations d'instrument à l'année

La priorité est donnée aux enfants et aux étudiants en fonction du quotient familial et du nombre d'années de location (priorité à ceux qui demandent une location pour la première fois).
Des instruments restants disponibles peuvent être loués à des adultes.

En cas d'arrêt de la location en cours d'année, fractionnement du tarif possible au trimestre uniquement (voir règlement intérieur).

Location d'instruments

Location d'instrument tarif à l'année (facturation au trimestre)
Tarif réduit pour les QF 1 et 2

			Enfants			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Arlysère	25-26		144,81 €	191,60 €	253,42 €	313,58 €
		Réduit	115,63 €	155,40 €	206,75 €	253,42 €
Ext	25/26		213,77 €	286,17 €	374,40 €	464,85 €

			Adultes			
			Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Arlysère	25-26		213,88 €	286,17 €	374,40 €	464,85 €
		Réduit	174,00 €	231,25 €	303,33 €	374,40 €
Ext.	25/26		318,25 €	419,07 €	553,07 €	710,03 €

Tarifs spéciaux

- **Salles musiques actuelles** : Arlysère au sein de l'EM&D du site d'Ugine permet à des groupes de musiciens de disposer d'une salle de répétition équipée pour les musiques actuelles tout au long de l'année scolaire. Ces salles sont accordées pour un jour et un horaire déterminé et soumises à la signature d'un contrat.

- **Location de salle :** salles équipées pour la musique actuelle amplifiée - location annuelle (du 1er septembre 2025 au 31 aout 2026) : **142,00 €**

- **Salle informatique** : Arlysère au sein de l'EM&D du site d'Ugine dispose d'une salle équipée d'outils informatiques permettant le travail du son et de l'image. Cette salle peut être utilisée par des structures ou écoles du territoire pour un projet sur une année scolaire ou ponctuellement. Un contrat sera signé entre Arlysère et la structure ou l'école.
  → Tarif pour l'utilisation de la salle informatique : **142 € pour 1 an de date à date**

- **Prêt de salle** (sous réserve d'accord de la Direction - structures culturelles, associatives, sociales, écoles - Pour des activités culturelles uniquement) :
✓ Convention de 3 ans (associations historiques) : **Gratuit**
✓ Prêt de salle non équipée – occasionnel : **Gratuit**

- **Places spectacles EM&D** :
✓ Pour les enfants de moins de 6 ans : **Gratuit**
✓ Tarif plein : **6,50 €**
✓ Tarif réduit : élèves EM&D, étudiants, chômeurs, enfants de 6 ans à – de 18 ans **: 3,50 €**
✓ Séance pour les scolaires **: 3,50 €**

- **Interventions** (Structures : écoles, Petite enfance, associations, sociale) : **31,00 €**
Le tarif s'applique à l'heure d'interventions d'un musicien intervenant dans les établissements scolaires. Toute intervention fera l'objet d'une convention et d'un devis au préalable.

- **Stages organisés par l'EM&D** (par personne pour ½ journée) : **14,00 €**

Inscription en cours d'année

Pour les élèves qui s'inscrivent en cours d'année, la facturation se fera au prorata du nombre de mois.

L'école garantie 30 séances dans l'année. Si les 30 séances ne sont pas atteintes, l'EM&D remboursera les séances non assurées.

Tarif photocopie

Les associations : Orchestre d'Harmonie d'Albertville, Echo du Mont Charvin, Cantabile, Voix si Voix la répètent dans les locaux de l'Ecole Musique & Danse et ont accès aux photocopieuses de l'école. Les photocopies leur sont facturées annuellement au prix coûtant.
Le prix coûtant d'une photocopie « noir et blanc » s'élève à **0,035 €** par photocopie.

Exemple de tarification:

Famille qui présente un QF 4 (entre 702 et 1200)

1er enfant inscrit en parcours complet musique
2ème enfant inscrit en parcours découverte
parent inscris en parcours complet musique

la réduction famille s'applique sur les tarifs dans un ordre décroissant.

cotisations		**réduction famille**	
parcours complet adulte	565,47	1	565,47 €
parcours complet enfant	265,74	0,75	199,31 €
Parcours Initiation	136,99	0,5	68,50 €
			833,27 €
		réduction QF	
	QF 4 coeff	0,8	**666,62 €**
frais d'insciption		nb	
	28,07 €	3	**84,20 €**
		total	**750,82 €**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les tarifs de l'Ecole Musique & Danse pour l'année scolaire 2025-2026 tels qu'ils sont définis ci-dessus.

La secrétaire de séance
Fatiha BRIKOUI AMAL

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

Communauté d'Agglomération Arlysère